

SOS Loire Vivante - ERN France

8 Rue Crozatier 43000 Le Puy en Velay - France
+33(0)4 71 05 57 88 (Tél / Fax) +33(0)4 71 02 08 14 (Tél)
sosloirevivante@rivernet.org
www.sosloirevivante.org www.ern.org



Monsieur le Commissaire
Enquêteur
Barrage des Plats
En Mairie de la Séauve

Nos réf. : SB/12-023
Affaire suivie par Simon Burner
simon.burner@rivernet.org

Le Puy en Velay, le 01 mars 2012.

Objet : enquête publique barrage des Plats
Remarques de SOS Loire Vivante

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le Conseil d'Administration de SOS Loire Vivante réuni le mercredi 22 février a voté à l'unanimité **pour la solution de l'interconnexion des réseaux et contre la reconstruction du barrage des Plats** et déposera ses remarques dans le cadre de l'enquête publique en cours.

SOS Loire Vivante s'oppose au projet de reconstruction du barrage pour les raisons suivantes :

- **l'approche environnementale est insuffisante.** La continuité écologique (libre circulation des poissons et des sédiments) est traitée de façon largement insuffisante au regard des obligations légales. Ainsi aucun aménagement n'est prévu ni pour assurer la libre circulation piscicole (truite fario notamment) ni pour le transit des sédiments. De plus, la reconstruction du barrage ne traite pas des enjeux pourtant forts autour de la Loutre, de la Moule Perlière, de l'Écrevisse à pattes blanches, espèces protégées et présentes sur la Semène ! Dans ces conditions la reconstruction du barrage des Plats conduit à une deuxième mort programmée de la rivière Semène.

- **l'étude de faisabilité est incomplète.** Le comparatif des solutions techniques ne prend pas en compte toutes les solutions d'interconnexion notamment avec les syndicats des eaux de la Haute Loire. La solution avec le SYMPAE est abandonnée sans réel argumentaire et les solutions étudiées sont imprécises et incomplètes alors que la DREAL, des mairies et des associations ont montré que la solution d'interconnexion des réseaux d'eau potable serait moins chère tout en garantissant qualité et quantité d'eau potable de secours. L'étude de faisabilité doit en outre intégrer une vision économique non tronquée. En effet, les coûts de fonctionnement du barrage doivent être pris en compte (gestion, entretien, vidanges,..) ainsi que les coûts pour assurer la continuité écologique. Sans ces éléments, les conclusions justifiant la reconstruction du barrage des Plats sont erronées.

SOS Loire Vivante - ERN France

8 Rue Crozatier 43000 Le Puy en Velay - France

+33(0)4 71 05 57 88 (Tél / Fax) +33(0)4 71 02 08 14 (Tél)

sosloirevivante@rivernet.org

www.sosloirevivante.org www.ern.org



- **une approche sur les économies d'eau à intégrer.** Aucune piste en la matière n'est évoquée et c'est pourtant là que réside la principale source d'économie. Tout d'abord, aucune action de sensibilisation pour réduire les consommations n'est envisagée. SOS Loire Vivante préconise notamment une vision plus sociale de l'eau avec une modulation des tarifs prenant en compte la vraie valeur de l'eau. De même, il est regrettable qu'aucune action de recherche des fuites sur les réseaux existants de distribution de l'eau ne soit prévue. Il faut se rappeler que les fuites peuvent représenter jusqu'à 30% des volumes distribués... c'est un gâchis colossal qu'un tel projet doit nécessairement prendre en compte pour y remédier !

Ainsi, il existe des solutions alternatives moins chères pour la collectivité, sans impacts sur la rivière Semène et garantissant un approvisionnement d'eau potable en quantité et en qualité. Nous demandons donc un **grand débat public, organisé et animé par vos soins**. Cela permettra de confronter le projet de reconstruction du barrage aux alternatives proposées par un débat contradictoire équitable, seul garant d'une bonne gouvernance locale. Pour ce faire il nous paraît indispensable de **porter la durée de l'enquête à 60 jours**. En outre, ce nouveau délai pourrait permettre aux citoyens de participer à l'enquête publique qui s'est déroulée durant deux semaines de vacances, peu propices à la mobilisation.

En espérant un avis défavorable sur le projet de reconstruction du barrage des Plats, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur l'expression de mes salutations les meilleures.

Roberto EPPLE
Président

